

# LA POSTE

En 1914, Loivre disposait d'un bureau télégraphique situé le long du canal, près de l'écluse de Loivre, côté Berméricourt.

Lors de la reconstruction, le bureau de poste fut installé sur la place de la Vinderie, devenue en 1960 la place de la République, comme on le voit sur cette carte postale envoyée en 1937 (la date figure au verso). Si on la compare avec la photo en couleur prise en 2005, on voit que la forme du bâtiment et son emplacement n'ont pas changé depuis.



Depuis le 30 janvier 2017, Loivre a une agence postale communale, située dans l'enceinte de la mairie.

L'agence postale emploie un agent administratif communal (rémunéré par la mairie).

